

SESSION 1999

AGRÉGATION
CONCOURS EXTERNE

Section : LETTRES CLASSIQUES

THÈME LATIN

Ce n'est pas une nécessité de ne mettre que les infortunes des rois sur le théâtre. Celles des autres hommes y trouveraient place, s'il leur en arrivait d'assez illustres, et d'assez extraordinaires pour la mériter, et que l'histoire prit assez de soin d'eux pour nous les apprendre. Scédase n'était qu'un paysan de Leuctres, et je ne tiendrais pas la sienne indigne d'y paraître, Si la pureté de notre scène pouvait souffrir qu'on y parlât du violemment effectif de ses deux filles, après que l'idée de la prostitution n'y a pu être soufferte dans la personne d'une sainte qui en fut garantie (1).

Pour nous faciliter les moyens de faire naître cette pitié et cette crainte, où Aristote semble nous obliger, il nous aide à choisir les personnes et les événements qui peuvent exciter l'une et l'autre... En premier lieu, il ne veut point qu'un homme fort vertueux y tombe de la félicité dans le malheur, et soutient que cela ne produit ni pitié ni crainte, parce que c'est un événement tout à fait injuste. Quelques interprètes poussent la force de ce mot grec miaron, qu'il fait servir d'épithète à cet événement jusqu'à le rendre par celui d'abominable. A quoi j'ajoute qu'un tel succès excite plus d'indignation et de haine contre celui qui fait souffrir que de pitié pour celui qui souffre, et qu'ainsi ce sentiment, qui n'est pas le propre de la tragédie, à moins que d'être bien ménagé, peut étouffer celui qu'elle doit produire, et laisser l'auditeur mécontent par la colère qu'il remporte, et qui se mêle à la compassion qui lui plairait, s'il la remportait seule.

Corneille, *Discours de la tragédie*, 1660.

(1) Corneille fait ici allusion à Théodore, vierge et martyr.